

Après celle de Collard, les députés salauds ont levé l'immunité parlementaire de Marine Le Pen

écrit par Christine Tasin | 8 novembre 2017

Président		
de Ruyg, François Loire-Atlantique député LREM		
Vice-présidents		
Brulebois, Danielle Jura députée LREM Bureau-Bonnard, Carole Oise députée LREM	Houlié, Sacha Vienne député LREM Motin, Cendra Isère députée LREM	Renson, Hugues Paris député LREM Waserman, Sylvain Bas-Rhin député MODEM
Questeurs		
Bachelier, Florian Ille-et-Vilaine député LREM3 commentaires	Ross, Laurianne Hauts-de-Seine députée LREM	Solère, Thierry Hauts-de-Seine député LC
Florian Bachelier -- député LREM d'Ille-et-Vilaine		
Secrétaires		
Adam, Lénaïck Guyane député LREM Ali, Ramlati Mayotte députée LREM Autain, Clémentine Seine-Saint-Denis députée LFI Carvounas, Luc Val-de-Marne député NG	Causse, Lionel Landes député LREM Do, Stéphanie Seine-et-Marne députée LREM Dumont, Laurence Calvados députée NG Guévenoux, Marie Essonne députée LREM	Le Meur, Annaïg Finistère députée LREM Mette, Sophie Gironde députée MODEM Serville, Gabriel Guyane député GDR Vuilletet, Guillaume Val-d'Oise député LREM

Il n'y a rien d'autre à dire que ce que nous disions fin septembre pour Collard.

Ces gens-là sont des ordures, ni plus ni moins, confits dans leur haine du patriote, de celui qui ne pense pas comme eux.

Président		
Se Flugs, François Loire-Atlantique député LREM		

Vice-présidents		
Enjalbal, Danièle Jura députée LREM	Houllé, Sacha Vienne député LREM	Renson, Hugues Paris député LREM
Sureau-Bonnard, Carole Oise députée LREM	Mote, Cendra Isère députée LREM	Wasserman, Sylvain Bas-Rhin député MODEM

Questeurs		
Bachelier, Florian Ille-et-Vilaine député LREM commentaires	Rossi, Laurianne Hauts-de-Seine députée LREM	Schite, Thierry Hauts-de-Seine député LC

Florian Bachelier -- député LREM d'Ille-et-Vilaine

Secrétaires		
Adam, Lénaldé Guyane député LREM	Causse, Lionel Landes député LREM	Lo Moar, Annalig Finistère députée LREM
Al, Namiat Mayotte députée LREM	De, Stéphanie Seine-et-Marne députée LREM	Méti, Sophie Grande députée MODEM
Autain, Clémentine Seine-Saint-Denis députée LFI	Dunon, Laurence Calvados députée NG	Servizé, Gabriel Guyane député GDR
Carcouat, Luc Val-de-Marne député NG	Sauvonnat, Marie Essonne députée LREM	Vallée, Guillaume Val-d'Oise député LREM

<http://resistancerepublicaine.com/2017/09/28/pourrissez-la-vie-des-deputes-qui-ont-leve-limmunité-parlementaire-de-collard/>

<http://resistancerepublicaine.com/2017/09/30/lettre-aux-deputés-qui-ont-leve-limmunité-parlementaire-de-gilbert-collard/>

Parce que, une fois encore, de quel crime Marine Le Pen est-elle coupable ? A-t-elle incité au djihadisme ?

Que nenni elle s'est défendue, face à une attaque en-dessous de la ceinture, de faire, justement, ce que font les djihadistes.

Mais les députés majoritaires à l'Assemblée ne sont que des petites gens, des médiocres, bouffés par la haine et la peur, qui utilisent le tout petit pouvoir qu'ils ont pour essayer de tuer, au figuré, Marine Le Pen. Tant elle leur fait peur. Tant les valeurs qui sont les siennes disent leur néant.

Rappel de l'article que nous publions le 27 septembre. Rien d'autre à ajouter.

Et ces images atroces, Collard et Marine le Pen ont le droit de les diffuser ?



Le Code pénal punit de trois ans d'emprisonnement et 75.000 euros d'amende le fait "de diffuser (...) un message à caractère violent, incitant au terrorisme, pornographique ou de nature à porter gravement atteinte à la dignité humaine" lorsque ce message est "susceptible d'être vu ou perçu par un mineur".

Combien de professeurs, jusqu'à présent, ont été traînés au tribunal pour avoir diffusé une oeuvre au programme d'histoire, *Nuit au Brouillard* ? Ces images, de façon évidente, portent gravement atteinte à la dignité humaine ? Et non seulement ces images sont susceptibles d'être vues par un mineur, mais on les présente directement aux mineurs, sur injonction des gouvernements.

Et pourtant, quand Marine Le Pen et Gilbert Collard, pour montrer par l'absurde que

le parallèle qui est fait entre l'EI et le FN est monstrueux, ils montrent, de façon très didactique, quelques images des victimes de l'EI, comme Resnais montre dans *Nuit et Brouillard* des images des victimes des nazis.

<http://www.europel.fr/societe/images-dexactions-de-lei-sur-twitter-lassemblee-leve-l-immunite-parlementaire-de-gilbert-collard-3447827>

Quand vous appelez Marine Le Pen ou Gilbert Collard, vous êtes poursuivi, et vos valeureux collègues du Parlement européen ou de l'Assemblée nationale s'empresent de voter la levée de votre immunité parlementaire.

Le crime de Collard est bien plus grave en effet que celui du député musulman qui a massacré à coups de casque Boris Faure... Pas de demande d'immunité parlementaire pourtant, au contraire il a été récompensé avec un poste à la commission de défense !

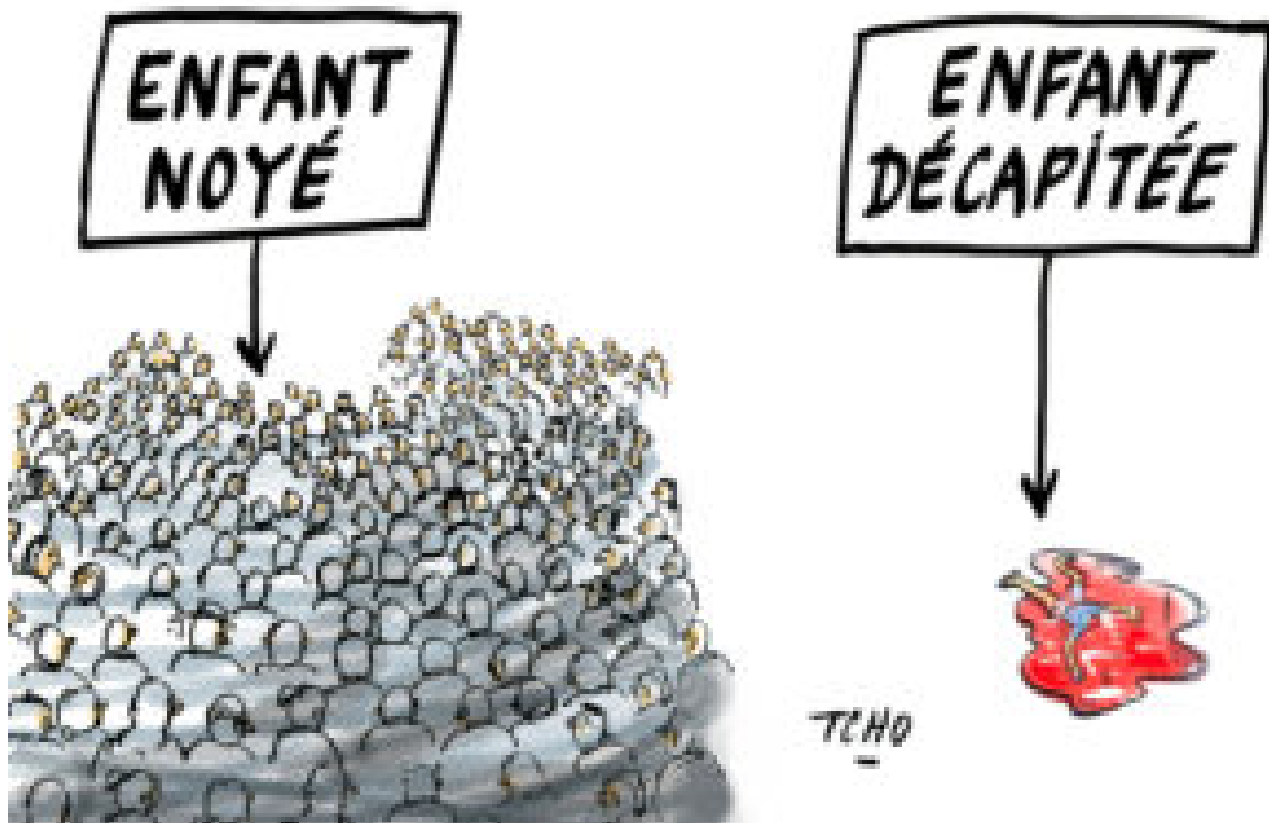
Par ailleurs, quel procureur a osé poursuivre les députés du FN pour "incitation au terrorisme" ? Qui a osé accepter et instruire la plainte ?

De qui venait la plainte ? D'un délateur professionnel de la LDH ou de la LICRA ? Du parquet ?

Et quid de ceux qui ont voté la loi rappelée ci-dessus ?

Il est évident que la loi n'a été votée que pour éviter que les Français n'aient sous les yeux les horreurs de l'EI et donc de l'islam. Point barre. Le reste n'est que littérature. Cet épisode est une preuve de plus que nous vivons en dictature, en dictature islamique.

Quant au deux poids deux mesures, ce dessin de Tcho dit tout. Il fait suite à la publication de la photo d'Aylan, que le monde entier a vu, et à l'absence de photos de la gamine de 13 ans, décapitée par les islamistes, mais non publiée (incitation à rejoindre Daesh, sûrement...).



En attendant, il se pourrait que la 17ème Chambre fût pleine pour écouter Collard pulvériser ses accusateurs...

Mise à jour du 8 novembre :

En attendant, il se pourrait que la 17ème Chambre fût pleine pour écouter Collard et Marine Le Pen pulvériser leurs accusateurs...

<http://resistancerepublicaine.com/2017/09/27/et-ces-images-atroces-collard-et-marine-le-pen-ont-le-droit-de-les-diffuser/>